

Monsieur ROGER Patrick.

Je vous prie de trouver ci joint le courrier contre le projet d'implantation d'éoliennes géantes.

Monsieur Le Commissaire
Enquêteur.

Champigny, le 05/10/2022

Monsieur le Commissaire enquêteur,
Je vous prie de trouver ci joint le courrier contre le projet d'implantation du Parc d'éoliennes des CRIOTTES qui se trouvera à environ 1000 m à l'EST de Champigny, 2 autres projets sont en cours celui de JOISELLE (6 éoliennes à 700 m à l'OUEST de Champigny le Haut) et celui de NEUVY (8 éoliennes au SUD de Champigny, la plus proche étant prévue à 500 m de l'entrée du village) ce qui aboutira à l'enfermement de la commune.

L'éolien industriel pose plus de problèmes qu'il n'en résout :

Misbrances visuelles et sonores

Impact important sur la faune et la flore.

Passage d'espèces migrateurs perturbé voire mortel.

Et surtout (étant Propriétaire) dépréciation immobilière de mon bien, considérant que la proximité d'un parc éolien constitue un trouble dépassant les contraintes admissibles du voisinage par impact visuel et des nuisances auditives altérant la vie quotidienne.

Forte pollution lumineuse.
Qui aurait encore envie de venir s'installer dans
une commune envahie d'éoliennes géantes

vous remercie très chaleureusement de bien vouloir
mettre ce courrier au dossier de l'enquête, je vous
prie d'agréer, Monsieur le Commissaire enquêteur,
l'assurance de mes très respectueuses salutations

La famille S

Habitants :

51310 Champagny.